

Spécialiste télécommunications

 www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/emplois/specialiste-telecommunications-0

Renseignement Ref. 52

- 94 Postes
- Sans qualification

Votre mission

Assurer les liaisons par télécommunications sur le terrain

Votre spécialité : spécialiste télécommunications, consiste à installer tous les matériels de télécommunications qui permettent de rester en liaison sur le terrain. Vous assurez également leur maintenance, leur dépannage et l'aide aux usagers. Vous pouvez vous spécialiser dans les réseaux satellitaires, mobiles et de zone, dans les réseaux de dessertes et les matériels des systèmes d'information et de communication, ou bien comme radiographiste dans les matériels radio HF-VHF. Vous partez régulièrement en mission et en opération extérieure.

Caractéristiques

- **Contrat à durée déterminée**

Contrat de 2, 3, 5, 8 ou 10 ans renouvelable

- **Militaire du rang**

1ère classe au bout de 6 mois, puis possibilité d'évolution régulière avec montée en grade grâce aux évaluations tout au long du parcours professionnel

- **1 315.38 euros**

Salaire net/mois d'un spécialiste télécommunications (logé, nourri en régiment) pour un(e) célibataire sans enfant en début de contrat

Profil recherché

La spécialité de spécialiste télécommunications peut vous correspondre si :

Vous avez un goût prononcé pour les matériels techniques et les nouvelles technologies

Vous avez le sens pratique

Vous faites preuve d'autonomie

Vous êtes à la fois rigoureux et réactif

Vous aimez travailler en équipe

- H/F entre 17,5 et 30 ans, de nationalité française, être en règle avec ses obligations du service national (JDC) et jouir de ses droits civiques...
- Diplôme type CAP/BEP ou BAC (appréciés mais non obligatoires)

Formation

1. Devenir soldat

Soldat avant tout, vous bénéficierez d'une formation générale initiale de 12 semaines (savoir-faire technique et tactique dont combat et maniement des armes, condition physique...).

2. Devenir spécialiste des télécommunications

Vous suivrez ensuite la formation de spécialiste initiale en régiment / dans votre régiment d'affectation.

3. Acquérir des savoir-faire spécifiques

Compétences techniques sur tous types de réseaux, travail en équipe

Évolution



1. En tant que soldat

Vous serez formé tout au long de votre parcours professionnel. Plus qu'un emploi, l'armée de Terre vous aide à acquérir un savoir-être reconnu lié à votre expérience au sein de celle-ci.

2. En tant que spécialiste des télécommunications

L'armée de Terre vous offre la possibilité d'évoluer durant tout votre parcours professionnel : vous pourrez monter en grade, monter en expertise, ou encore vous réorienter vers une autre spécialité de l'armée de Terre. Engagé en tant que soldat de deuxième classe, vous aurez probablement l'opportunité de devenir soldat de première classe au bout de 6 mois, puis caporal au bout de 2 ans de service et caporal-chef au bout de 4 ans.